

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

## Revue Politique et Littéraire

**LE RÉVEIL****POLITIQUE—LITTÉRATURE—THEATRE—BEAUX-ARTS**

VOL. 4

MONTREAL, 22 AOUT 1896

No. 99

**SOMMAIRE**

Chevaliers de la Peur: l'Ombre de Papineau, *Pierre Lerouge* — Sages recommandations: Mgr Lafèche citoyen, *Agricola* — Les petits évêques: Notre commissaire canadien à Paris, *Canadien-Français* — La discipline ecclésiastique: Encore Saint-Laurent, *Catholique* — L'Université catholique, *Universitaire* — Ça et Là, *Rieur* — La science et la vérité, *Franc* — Grand exemple, *Prote* — Prononciations et accents, *Darc* — Le Paradis Perdu, *Armand Sylvestre* — Bibliographie, *E. Denté*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

**Chevaliers de la peur****L'ombre de Papineau**

Il y a quelques jours, au lendemain de la grande victoire du 23 juin, après que la Province de Québec eut affirmé sa décision bien arrêtée d'être maîtresse de ses destinées nationales, un mouvement spontané éclata dans la presse et dans le pays, un mouvement de reconnaissance qui faisait honneur à notre race.

On conçut le projet d'élever des monuments aux grands hommes de la politique libérale, comme avaient fait les conservateurs pour Macdonald et pour Cartier.

Les premiers noms qui tombèrent naturellement de toutes les lèvres furent ceux de Papineau, de Brown et de Dorion; pendant qu'on y était on aurait bien pu ajouter Mercier, mais il paraît qu'on n'a pas osé.

Heureusement, l'initiative privée est

subvenue à cette couardise et la Société Nationale de Sculpture a institué un grand tirage qui fournira les fonds nécessaires à l'érection d'un monument Mercier. Nous reparlerons de cela.

Le projet fut accueilli avec enthousiasme par le public ; M. Tarte lui-même en fit le thème d'une éloquente tirade dans son discours de Ste-Scholastique et d'un paragraphe chaleureux dans son *Cultivateur*.

Mais voilà que les *flancheurs*, les Chevaliers de la Peur, viennent de tout gâter.

Déjà on nous demande de retrancher le nom de Papineau de la liste ; et c'est là que nous voyons poindre le bout de l'oreille.

Un correspondant qui signe X insinue délicatement ce changement dans la *Patrie*, en termes équivoques :

L'honorable ministre des travaux publics, dans un discours récent, à Ste Scholastique, a approuvé chaleureusement et a suggéré en même temps les noms de Lafontaine et Baldwin, qui ont également droit à la reconnaissance nationale. Il serait opportun, cependant, de ne pas dépasser pour le moment l'époque de la Confédération et de nous occuper d'abord des statues de Brown-Dorion, les contemporains des Macdonald-Cartier.

La vérité est que M. Tarte n'avait pas cité Lafontaine et Baldwin, mais bien Papineau et Chénier.

On n'a pas osé, dans la correspondance de la *Patrie*, attaquer de front ces deux noms, mais on leur a substitué ceux de Baldwin et Lafontaine, qu'on a cru plus faciles à éliminer, et qui avaient une signification moindre dans la reculade qu'on nous propose.

Car, il ne faut pas se le dissimuler, le nom qui fait peur au Chevalier X est celui de Papineau, et la main qui l'arrête est celle qui bénédictionne à la cathédrale.

C'est encore la crainte de l'archevêque qui empêche de rendre justice au père de nos libertés.

Pauvre Papineau, crucifié et recrucifié par la prêtraille !

A quoi bon honorer les pères de la Confédération, si on refuse tout honneur à celui qui nous a conquis le droit de nous gouverner.

Sans la révolte de Papineau et des patriotes, quand aurions-nous pu avoir le droit d'exiger un gouvernement qui nous fût propre ?

Lyon Mackenzie et Papineau sont les grand-pères de la Confédération et, depuis quand fait-on passer les fils avant les pères ?

Mackenzie et ses compagnons ont eu leur monument dans Ontario, et Ontario a le droit aujourd'hui, de demander une statue pour Brown.

Québec n'a pas le droit de glorifier un de ses fils libéraux sans avoir d'abord rendu hommage au père des libéraux, à Papineau.

Voilà la justice distributive telle que nous la comprenons.

Commencer une mauvaise action, un bas déni de justice, en ignorant Papineau de peur de quelques coups de crosse, c'est une lâcheté sans nom, contre laquelle nous protestons avec la conviction sincère que tous les patriotes se rangeront de notre côté.

Pas de lâcheté, pas de reculade.

PIERRE LEROUGE.

---

De la *Vérité* :

On dira peut être que le *Réveil* n'est pas un organe accrédité du parti libéral. Admettons-le pour le moment. Mais ce qui est évident, c'est que le *Réveil* impose son radicalisme et son anticléricalisme à tout le parti libéral, qui le laisse faire. Le *Réveil* constate avec raison que deux organes importants du parti, le *Herald* et la *Patrie*, le suivent !!

# SAGES RECOMMANDATIONS

Mgr LAFLECHE CITOYEN

On nous accuse d'être des intransigeants, des exaltés, des violents.

On se trompe.

Nous sommes simplement des amis de la liberté.

Nous allons en donner une preuve :

Personne n'a attaqué plus vigoureusement que nous Mgr Lafèche lorsqu'il s'est servi de son caractère ecclésiastique pour faire de la cabale politique, et quand il a édicté des peines religieuses contre ceux qui ne se courberaient pas devant ses caprices civils.

Nous avons raison alors, et nous ne regrettons pas ce que nous avons fait.

Le cas se représenterait-il demain que nous en agirions encore de la même façon.

Mais va-t-on dire par là que nous refusons à Mgr Lafèche le droit d'user de son influence comme citoyen éminent de son district, d'intervenir, au même titre que tous ceux dont la position sociale, les connaissances, l'intérêt aux affaires du pays nécessitent une action éducatrice sur le peuple, dans les questions qui intéressent le bien-être et l'amélioration de la vie matérielle de ses concitoyens ?

Pas du tout.

Ainsi, voici une lettre de Mgr Lafèche que nous sommes heureux de reproduire :

TROIS-RIVIERES, Qué., 11 août, 1896.

M. S. C. Stevenson, *gérant et secrétaire de la Compagnie d'Exposition de Montréal* :

Monsieur le Secrétaire, —

Je porte, en effet, un grand intérêt au développement de l'industrie domestique de notre pays, car je suis convaincu que là se trouve le principal et le plus solide élément de sa prospérité. Une famille qui trouve sur sa ferme le

logement; la nourriture et le vêtement, et la femme forte qui sait ramasser la laine et le lin et les mettre en œuvre, est le trésor de la maison et la plus sûre sauvegarde de la liberté et de l'indépendance de la famille. En effet, plus le travail est organisé dans d'immenses usines, moins le travailleur et l'homme de peine perçoit sur le labeur et le produit de son travail. Je vois avec plaisir que vous comprenez ces vérités élémentaires et que vous voulez les mettre en lumière dans votre grande exposition provinciale. Je ne manquerai pas d'y concourir dans la mesure du possible, comme j'ai déjà commencé à le faire ici pour notre exposition régionale de Trois-Rivières.

Je prie donc le Seigneur de couronner vos efforts pour cette œuvre excellente et de vous accorder un complet succès.

Votre dévoué serviteur,

L.-F., Evêque de Trois-Rivières.

Voilà de sages paroles auxquelles nous applaudissons.

L'industrie domestique et son développement seront le salut de la race canadienne; c'est aussi la barrière que l'on doit mettre au fléau de l'émigration.

C'est le seul contrepois que l'on puisse opposer à l'attraction que les villes opèrent sur la population rurale, et c'est une œuvre patriotique de donner à ce contrepois toute la force possible.

Mgr Lafèche veut bien se joindre au mouvement qui se fait en ce sens et descendre dans l'arène comme un travailleur ordinaire, sans monopoliser ni *bossier* le mouvement; eh bien, nous sommes avec lui et nous sommes heureux de marcher à ses côtés.

Pour notre part, nous souhaitons plein succès pour la section d'industrie domestique de la prochaine exposition.

AGRICOLA.

## N'ATTENDEZ PAS

Ne perdez la tête parce que vous n'avez pas obtenu la guérison de votre rhume avec les remèdes de bonnes femmes: prenez sans retard quelques doses de BAUME RHUMAL, et vous serez guéri. partout à 25 cts la bouteille,

# LES PETITS EVEQUES

## Notre commissaire canadien à Paris

Ces petits évêques tout frais émoulus, ne doutent de rien.

Comme de petits coqs montés sur leurs ergots, ils tranchent du grand seigneur et du petit maître, taillent dans la pourpre de la renommée et entonnent la trompette éclatante.

Le petit évêque Langevin est du nombre. Il a commis au Canada sottises sur sottises ; il n'a eu garde de manquer une assiette où il pouvait poser ses pieds sacerdotaux, et tout le monde convient que si la question des écoles est peut-être indécrottable, c'est à cause de la proximité de ce petit mître.

On sait qu'à Paris, le jeune archevêque a épanché dans la *Croix* ses impressions du Canada et a vaticiné sur le résultat des élections canadiennes.

Mais, ce qu'on ignore et ce que la presse canadienne a omis, nous autres mêmes, avant d'avoir les documents complets, c'est une certaine note qui donne une saveur fantastique aux élucubrations du successeur de Mgr Taché.

Nous avons cité l'article écrit par Mgr Langevin et divisé en une foule de points et de distingos, mais nous n'avions pas tout entre les mains ; on n'avait publié que les notes. La lettre que voici et qui les précède est infiniment plus curieuse, surtout par la note qui y est attachée :

PARIS, juillet 1896.

Au Révérend Père directeur de *La Croix*  
de Paris,

Digne et cher Père,

Le numéro du 15 juillet du *Paris-Canada* me tombe sous la main à mon arrivée à Paris par le bateau *La Touraine*, dimanche soir ; et, comme

j'y vois une citation de *La Croix* indiquée avec commentaires malveillants, je prends la liberté très respectueuse de vous envoyer quelques notes que je rédige la nuit, à la hâte. (1).

Dieu veuille que nous ayons au Canada une vaillante *Croix* comme la vôtre, ce serait le moyen le plus efficace pour enrayer le mouvement du libéralisme et de l'impiété qui nous menacent comme une marée montante.

Je pars jeudi pour Rome.

Veillez accepter, Révérend et cher Père directeur, mes chaudes félicitations et l'assurance de ma respectueuse estime. Je bénis votre grande et sainte Œuvre.

Votre très humble serviteur en J.-C. N. S.

† ADELARD, O. M. I.  
Archevêque de St-Boniface.

Nous ignorons si la note est de la *Croix* ou de Mgr Langevin.

En tout cas, c'est ce dernier qui l'a inspirée et nous voulons la montrer dans toute sa nudité de vraie *crasserie* cléricale.

Car il n'y a pas autre chose à dire :

L'honorable Hector Fabre est représentant du Canada à Paris, c'est un homme de lettres distingué, un homme politique de haute marque. Lui voir donner un coup de couteau dans le dos par ce freluquet de St-Boniface, voilà quelque chose qui nous fait mal au cœur.

Nous ne nous apitoierons pas sur le coup de patte infligé à l'archevêque de Montréal ni sur le ton par dessous la jambe qui préside à cette note, mais nous protestons de la façon déshonnête dont on rabaisse notre pays à l'étranger.

Un évêque canadien-français qui se plaît à dire à Paris que le commissaire de son pays a été nommé pour débarrasser le marché politique comme une faute de lèse-patriotisme en même temps qu'il se rend pable d'une pure incartade de lèse-décence.

1. Le rédacteur du "Paris-Canada," qui est un journal mondain, est l'organe d'un M. Fabre, ancien député canadien, lequel fut nommé haut-commissaire à Paris pour plaire à son frère archevêque et pour en débarrasser le marché politique.

S'il fallait sonder les raisons pour lesquelles Mgr Langevin a supplanté certains candidats à l'archevêché du Manitoba on trouverait sans doute de rudes maquignonnages.

Mais, chut !

Nous déplorons l'insulte commise par un de nos dignitaires ecclésiastiques à l'égard du représentant de notre nationalité à Paris ; nous avons accompli un devoir et, maintenant, à d'autres choses.

CANADIEN-FRANCAIS.

## La Discipline Ecclesiastique

ENCORE SAINT-LAURENT

Nous parlions l'autre jour de ce curieux document intitulé : *Germanization and Americanization*, avec lequel les jeunes curés canadiens des Etats-Unis font la guerre à leurs évêques et dont ils se servent pour percevoir les fonds nécessaires pour combattre leur Ordinaire.

Ce mouvement, qui nous promettait des surprises, tient plus encore qu'il ne promettait.

Le *Freeman's Journal*, de New-York, avait pris la défense des évêques irlandais et avait reproché spécialement à M. St-Laurent de réunir les informations et les accusations contre les évêques sous le sceau du secret.

Voici ce que l'*Observateur Louisianais* répond à ce reproche, dans une tirade d'un aveu délicieux :

Le *Freeman* reproche de donner de mauvais conseils aux prêtres en leur disant qu'il taira leurs noms dans le cas où ils croiraient devoir lui fournir des renseignements utiles à sa cause. Cela encore se passe de la sorte dans tous les offices de journaux. On n'est pas obligé

de donner les noms des autres. Le nom n'est pas un péché et on n'est pas obligé de le confesser. Maintenant, le *Freeman* n'ignore pas que les évêques sont des hommes et restent hommes sous la mitre autant que sous l'habit ordinaire. Ils ont les mêmes passions, et peut-être plus violentes, parce qu'elles sont attisées plus souvent par les occasions plus fréquentes. On veut nous persuader que le roi de France ou d'ailleurs ne se souvient pas des griefs qu'avait le prince aspirant, mais cette doctrine est intenable. Il n'y a rien de rancuneux comme les personnes recouvertes d'un habit religieux. Autant l'habit religieux est commun, autant l'esprit religieux est rare. Les faits de ce genre pullulent, et il serait bien superflu d'en donner des exemples.

Donc, M. St-Laurent, qui n'est pas étranger en la matière, a cru devoir tenir compte des vindictes épiscopales en garantissant le secret à ses correspondants. Sans doute, il y a quelque chose de répugnant à ne pas oser dire ouvertement ce que l'on pense ; mais le désir de monter autant que la peur d'être châtié, un jour ou l'autre, puisque l'autorité a des casiers spéciaux et indestructibles pour ces méfaits, font que tous courbent la tête et plient le genou devant le soleil du jour. Comment oser s'aventurer à encourir sa disgrâce ? C'est souvent une question de vie ou de mort qui veut dire de mort.

M. St-Laurent a vu parfaitement juste, et garantir l'incognito est très souvent le seul moyen de connaître la vérité.

Quel joli monde que ce monde ecclésiastique, ainsi décrit par ceux qui le connaissent le mieux !

" Il n'y a rien de rancuneux comme les " personnes recouvertes d'un habit religieux. "

Voilà un axiome de l'*Observateur Louisianais*, champion de la cause catholique française en Louisiane, qui mériterait d'être gravé au fronton de tous les presbytères.

D'ailleurs, tout est à lire dans le paragraphe de l'*Observateur Louisianais*, digne de s'intituler : " Les curés peints par eux-mêmes. "

## LES DEFENSEURS DE L'UNIVERSITE CATHOLIQUE

Les défenseurs de l'Université Catholique de Lille, n'ont pas grande chance depuis quelque temps, et leur conduite n'est pas faite pour changer l'opinion que nous entretenons sur les tristesses de l'éducation cléricale.

Il y a quelques semaines nous annonçons la bruyante entrée au pénitencier de St. Vincent de Paul, d'un jeune Terkem, reporter à la *Minerve*, ancien élève de l'Université catholique de Louvain, qui, dans la *Minerve*, avait adressé de pieuses mais brutales remontrances aux étudiants de l'Université Laval qui se rendaient aux fêtes universitaires de Lille.

En même temps que celles de Terkem, la *Minerve* publiait les correspondances du Dr. Masson qui se réclame de l'Université Catholique de Lille comme *Alma Mater* et s'indignait, aussi profondément qu'hypocritement, des risques que les étudiants canadiens allaient courir dans leurs bonnes mœurs en fréquentant les étudiants français.

Nous découpons dans un des derniers numéros de la *Presse* le paragraphe suivant qui traite du Dr. Masson en question:

La "*Presse*" a annoncé dans le temps que, vers minuit, dans la soirée du 6 août, sur la rue St-Denis, deux disciples d'Esculape avaient échangé des coups de canne et de paraplaie au sujet d'une discussion où il s'agissait de jalousie professionnelle. Ce midi, le plaignant, M. le docteur J. Lespérance, demeurant au No. 77 St. Denis, est venu déposer une plainte contre son agresseur, le docteur Joseph Masson, domicilié même rue, No. 172. Avant que les deux adversaires aient pu être séparés, le soir de la rencontre, le chapeau de haute forme du plaignant avait subi des avaries sérieuses. Les belligérants ont été éloignés l'un de l'autre, cependant, avant que l'affaire n'ait été plus loin.

Le plaignant déclare qu'il n'a pas d'autre intention que celle de forcer son adversaire à fournir un cautionnement raisonnable comme garantie de sa bonne conduite à l'avenir.

Voilà un échantillon de l'éducation qui s'influe à l'Université catholique de Lille.

Dans ce cas, moins les Canadiens en useront mieux ce sera pour la dignité professionnelle.

UNIVERSITAIRE.

[PLUS TARD]

Au dernier moment on nous apporte la communication suivante qui a paru dans le *Soir*: Cette affaire vient de se terminer, le Dr. Masson ayant payé les frais a écrit au Dr. Lespérance la lettre suivante:

Au Dr G. H. Lespérance,  
Montréal

Mon cher confrère,

Je n'ai pas d'hésitation à déclarer que c'est dans un moment d'emportement involontaire que j'ai commis un assaut sur votre personne et que je regrette la chose. En conséquence je vous offre mes plus sincères excuses.

Dr J Masson

Et le Dr Lespérance a retiré sa plainte.

M. F. X. Dupuis occupait pour l'accusé et M. Honoré Gervais pour le plaignant.

Cela ne modifie en aucune façon notre manière de voir sur l'éducation cléricale.

U.

## ÇA ET LA

Les prêtres des cinq départements de la Bretagne, au nombre de plus de huit cents, se considérant comme diffamés par des articles publiés dans le *Journal de Seine-et-Oise*, avaient assigné devant le tribunal correctionnel de Versailles l'auteur des articles, et le gérant du journal.

Le tribunal s'étant déclaré incompétent, les demandeurs ont fait appel.

La chambre des appels correctionnels de la cour de Paris a rendu un premier arrêt en cette affaire.

La cour fait deux parts des articles poursuivis. Pour ceux qui attaquent les prêtres bretons en tant que ministres d'un culte reconnu par l'Etat, elle déclare que le tribunal de Versailles a eu raison de se déclarer incompétent.

Elle infirme le jugement de première instance

en ce qui concerne les articles visant la vie privée des demandeurs.

Elle évoque l'affaire sur ce dernier point pour être plaidée au fond devant elle les 13 et 28 octobre prochain.

\* \* \*

Nous empruntons ce qui suit à l'*Observateur Louisianais* :

L'évêque de Newark vient de faire un règlement qui intéresse tous les fidèles. Chez lui, comme ailleurs, la coutume de prélever une taxe sur les fidèles qui vont entendre la Messe avait prévalu

L'évêque interdit de demander, à l'avenir, une redevance quelconque aux personnes qui n'achètent pas de bancs et qui se mettent où elles peuvent pour entendre la Messe.

Voilà certainement un évêque fin-de-siècle.

\* \* \*

Voici en quels termes le chef du clergé protestant de Nancy a accueilli les ministres venus pour assister à l'inauguration du monument de Jules Ferry :

Le consistoire de Nancy et le conseil presbytéral de Saint-Dié ont l'honneur de vous offrir l'hommage de leur profond respect.

Protestant, Français et républicain, nous nous associons toujours avec une cordiale sympathie aux solennités qui, comme celle de demain, ont pour but d'honorer la mémoire des grands hommes de la République française. Si notre admiration pour l'œuvre de Jules Ferry se tempère peut-être de certaines réserves, tous nous aimons en lui l'homme intègre, le courageux défenseur de l'ordre, l'ardent patriote et surtout l'infatigable propagateur de l'instruction populaire, c'est-à-dire le serviteur tenace, quelquefois passionné des nobles causes que vous servez vous-mêmes, messieurs les ministres, avec une fermeté qui a le mérite de n'exclure ni la modération et la clairvoyance, ni le véritable libéralisme.

Puisse la bénédiction de Dieu reposer sur vos travaux, sur le gouvernement de la République et sur la France.

On s'étonne après cela que le clergé protestant jouisse quelquefois en France, de plus de faveurs que le clergé catholique qui passe son temps à essayer de jouer des tours aux ministres de la République.

\* \* \*

Encore un miracle ; mais, un miracle méthodiste, cette fois.

C'est la *Presse* qui le raconte :

— Moses Depue, méthodiste bien connu et fermier du canton de Pahaquarry, comté de Warren, N J., a eu une aventure qui lui a fait blanchir les cheveux et lui a tellement changé le regard, que sa femme a eu de la peine à le reconnaître.

Depue est un vieux pêcheur ; il est sorti le matin de bonne heure pour vaquer à son occupation accoutumée. L'air était brumeux et excessivement chaud ; M. Depue était en train de retirer de l'eau une magnifique perche lorsqu'ils entendit un bruit particulier dans le haut de la rivière. Ses yeux se fixèrent alors sur une scène qu'il n'oubliera jamais.

Il dit qu'un immense nuage blanc parut sortir de l'eau. Il s'éleva à quelques centaines de pieds, après quoi il se mit à flotter dans l'air puis il devint comme illuminé. Le pêcheur l'observa avec un intérêt profond. Il dit qu'il éprouva une sensation étrange et que l'air paraissait chargé d'un parfum céleste. Bientôt le nuage se sépara au milieu et une superbe figure de sainte apparut.

Sa figure était radieuse et éblouissante. De magnifiques cheveux d'un blond doré tombait en ondes épaisses sur ses épaules de marbre et elle portait une longue robe blanche qui entourait ses pieds de gracieux contours.

Le nuage avait en ce moment pris la forme d'une croix et flottait au-dessus de la rivière et se dirigeait vers le sud-ouest vers la rive de Jersey. M. Depue dit qu'il croit avoir entendu de la musique, mais il était tellement ému qu'il ne peut se fier à ses sens.

Il déclare que *l'apparition avait une ressemblance frappante avec la Vierge-Marie* dont il a souvent vu le portrait dans les galeries de peintures. Son émotion était si grande qu'il tomba évanoui dans le fond de son bateau où il demeura pendant quelques minutes.

Quel enfantillage !

Dire que la Vierge ressemblait aux portraits qu'il a vus ?

Il n'y a pas deux qui se ressemblent.



Comme il les aime, les libéraux, ce bon M. Tardivel !

Voici ce qu'il écrit dans la *Vérité* :

Mais l'accusation la plus grave que Mgr Langevin porte contre nous, c'est de " détester les libéraux. "

Nous croyons pouvoir affirmer qu'avec la grâce de Dieu nous ne détestons personne pas plus les libéraux que les libéraux-conservateurs.

Nous détestons, par exemple, les erreurs libérales, et nous les combattons partout où elles se montrent, à droite et à gauche. C'est peut-être en cela que nous différons de certains conservateurs qui détestent les libéraux, plutôt que le libéralisme, ou qui, du moins, ne semblent avoir de l'horreur pour le libéralisme que chez les libéraux.

Notre devise à nous, c'est la parole de Saint Augustin : *Diligite homines, interficite errores.*

Un peu de latin ne gâte jamais la sauce.

RIEUR.

## LA SCIENCE ET LA VERITE

M. Berthelot contre qui se sont tant élevées les feuilles cléricales l'année dernière à propos de ses théories du matérialisme le plus implacable, vient d'ouvrir le Congrès de chimie appliquée par un admirable discours dont voici la péroraison, véritable hymne du progrès, qui sera très commentée ;

" Nul ne pourrait méconnaître que le jour est peut-être prochain, où les progrès de la chimie réaliseront la fabrication économique des matières alimentaires ; ce jour-là, la culture du blé et l'élevé des bestiaux seront exposés à la même destinée dont la culture de la garance a été atteinte sous nos yeux. Un immense déplacement d'intérêts s'accomplirait et la masse de la population finirait par en profiter. Mais pense-t-on qu'une législation quelconque pût opposer un arrêt durable à la marche de la révolution sociale, qui résulterait d'une semblable découverte ?

Demain ou après-demain, sans doute, les progrès combinés de la physique et de la chimie permettront à l'ingénieur de diriger les machines volantes à travers l'atmosphère. Au jour de la navigation aérienne, que deviendront le commerce, les douanes, les relations internationales, civiles et militaires ?

Les personnes habituées à raisonner sur l'avenir, d'après la seule expérience du passé, se hâteront sans doute de dire que ce sont là des rêves !

Peut-être ! Mais aussi l'intervention continue de la science est un fait sans précédent dans l'histoire. Les prévisions annoncées ne sortent pas de l'ordre des résultats scientifiques déjà obtenus, de ceux que nous voyons chaque jour réalisés sous nos yeux.

Nous pouvons affirmer que, soit les changements rêvés ici, soit d'autres non moins considérables s'ac-

compliront dans la courte durée de quelques générations.

Messieurs, j'ai poussé à l'extrême les conséquences des idées par lesquelles je voulais frapper vos esprits ! mais il est certain que la marche de plus en plus rapide des sciences, leur importance croissante et justifiée par les services rendus aux peuples et aux gouvernements montrent avec évidence qu'il y a là un facteur nouveau, dans tous les problèmes d'ordre politique ou économique agités aujourd'hui : facteur dont le germe existait à peine autrefois : puissance grandissante, opposée à l'esprit étroitement conservateur et stationnaire des partisans du passé. L'esprit scientifique ne s'arrête jamais ; il va toujours en avant et il excite une activité sans cesse plus intense dans les intelligences et les industries ; il a commencé déjà à transformer et il transformera avec une vitesse croissante la répartition des richesses et la figure des sociétés humaines.

Quant à nous, messieurs, nous sommes, par conviction et par éducation, les esclaves du fait scientifique, nous en acceptons toutes les conséquences, quelle qu'en soit la portée. La vérité domine tout, on ne la méconnaît pas impunément, et elle rend seule des services définitifs. Notre devoir à nous est très clairement tracé. Agissons, c'est-à-dire travaillons ! Travaillons sans relâche, tâchons de nous rendre utiles.

Activité et amour des hommes ! c'est le dernier mot de la vie privée, aussi bien que de la vie sociale.

FRANC.

## GRAND EXEMPLE

Une convention internationale des imprimeurs se tient actuellement à Lille, ( France ) et cette convention vient d'adopter la résolution suivante qui est une leçon pour nos imprimeurs canadiens :

Le vœu suivant est ensuite adopté à l'unanimité.

" Les maîtres imprimeurs de France, réunis en congrès à Lille, considérant que les facilités du travail et l'abaissement des salaires dans les maisons hospitalières et les maisons portent un préjudice considérable, émettent le vœu que ces établissements soient soumis à acquitter autant de patentes que d'industries exercées et forcés d'employer les tarifs en vigueur dans la région où ils exercent. "

Quand donc quelqu'un aura-t-il assez de courage de demander la même chose au Canada ?

Au scrutin secret, il n'y aurait pas un directeur d'imprimerie, si calotin qu'il soit, qui ne signerait des deux mains.

Mais quand il faut se montrer, ils se cachent. Enfin, on les réveillera peut-être.

PROT E.

## PRONONCIATIONS ET ACCENTS

Un Parisien, descendant du train à six ou sept heures de chemin de fer dans la direction de Genève, voit des abricots appétissants et demande à acheter de ces abricots, — en mettant un accent circonflexe parisien sur l'*o* de la dernière syllabe. — “ Des *abriqueu*, monsieur ? voilà ! ” — dit la marchande avec un aimable sourire. . . . A deux heures de là, dans la direction de Lyon, un petit décrotteur lui proposera de cirer ses *souyers*. — “ Mais, dites-moi, pourquoi un attroupement devant cette maison ? — Ah ! Monsieur, c'est une pauvre veuve, dont le propriétaire fait vendre les *mobles*. ”

Ailleurs, — dans le nord, — il entendra des gens s'inviter à venir boire une *boutèle*. Ailleurs encore, vers le Midi, on le dissuadera de prendre tel sentier de montagne parce qu'il est dangereux (avec un *é* fermé.) Mais, plus près de Paris, on lui vendra un objet quelconque, garantissant sans défaut (avec un *e* muet.)

Il entendra, dans la Brie, appeler un lièvre un *lieuvre* ou même un *yeuve*. Ailleurs, vers l'Ouest, ce sera la loi qu'il entendra appeler la *loé* ; ailleurs, vers le Sud-Ouest, on lui proposera de boire du vin d'une bonne *an-nèe*, en faisant sonner à part la diphtongue nasale *an*,

Etc., etc . . . S'il descend tout à fait dans le Midi, aux vrais pays d'assent où l'on voit “ des *turs* se promener sur les *courss*, ” ce serait bien autre chose ; et il lui arrivera de s'exclamer, novice voyageur : “ *Qué* drôle de prononciation ont ces gens-là ! ” Sans prendre garde que son *qué* pourrait sembler drôle aux indigènes . . . Il remarquera aussi avec ces diversités de prononciations provinciales, des variétés, des modulations non moins curieuses d'intonation. Nombreux sont les pays où le dialogue de deux personnes est une sorte de chant psalmodié. Pas bien loin de Paris, en Beauce, il y a un chantonnement particulier. A partir de Beaune et de Châlons-sur-Saône, ce ramage s'accroît, et, dans les salons lyonnais, il présente un caractère déjà méridional, avec une prosodie toute spéciale.

Notez, je vous prie, qu'il n'est point ici question de ces “ *parlers français* ”, de ces dia-

lectes et sous-dialectes régionaux dont on a entretenu ici même le lecteur, il y a quelque temps. C'est de français qu'il s'agit, de français que les gens prononcent plus ou moins bien autrement que les Parisiens et accentuent à la guise de leur pays. Ce qui n'est pas, d'ailleurs pour les empêcher de s'en servir correctement ni même de façon littéraire ou éloquente. Orateur de premier ordre au barreau et à la tribune, le lyonnais Jules Favre ne se dépouilla jamais complètement de son accent de terroir. Il prononçait : l'*ô*pposition, un *pople* libre, des idées *neûves*, en des harangues d'un pur et vigoureux français, sans un accroc de grammaire, sans une déviation de syntaxe, parlant toujours, disaient ses rivaux eux-mêmes, “ comme un livre parfaitement écrit ”.

\* \* \*

Mais où se trouve donc le sanctuaire et le centre l'oracle de la vraie bonne prononciation du français ? Est-ce à Paris ? Oui et non. Il y a un très mauvais accent parisien, en prenant le mot *accent* au double sens de prononciation et d'intonation. Cet accent est au maximum exécration avec ce que Nestor Roqueplan (archi-parisien natif de Marseille) a appelé le “ *tour de bouche éculé* ” des rôdeurs des faubourgs et le glapissement déchiré de leurs femelles, qu'on dirait s'être gargarisées de l'eau nauséusement corrosive des ruisseaux. Plus tolérable mais nullement recommandable est le parler de la Parisienne qui “ a mis aujourd'hui des *beuttines* neuves ” et à qui on n'a daigné faire l'aumône de l'offre d'un *foteuil* ” (deux *o* fautivement brefs) dans la maison où elle est allée en visite.

A Paris, on abuse des abréviations et des contractions. Victor Hugo, dans les *Misérables*, a tiré un plaisant parti du “ *Qu'est-ce que c'est que ça ?* ” de Gavroche, prononcé *kékseksa*. Un de nos réformateurs de l'orthographe (dépêchons nous de dire en passant que l'orthographe et la prononciation française semblent destinées à demeurer sempiternellement deux sœurs ennemies), a raconté que son père, volontiers puriste, s'impatientait à une leçon de prononciation, que ses deux fils donnaient à un étranger. Il ne faut pas lui enseignaient-ils, faire entendre l'*l* finale du

pronom *il* devant une consonne. On prononce *i*. Sur quoi le papa outré, s'écria avec véhémence, en se tournant vers leur hôte: "N'en croyez rien? *Inn saf pa skidiz!*" (ils ne savent pas ce qu'ils disent)

Le cher homme ne s'apercevait pas que ce démenti énergique confirmait énergiquement ce qu'il voulait nier.

A Londres aussi les abréviations et contractions sont portées à l'excès, ce qui dérouté fort, dans les premiers temps, l'étranger qui se croit en suffisante possession de la langue de Shakespeare.

\* \*

Il y a beau temps que les Parisiens ont été querellés au sujet de leur prononciation. Dès 1530, Tory reprochait aux dames parisiennes de trop faire la petite bouche en articulant *Péris* et *mon méri*. Une vieille parisiennerie consistait à substituer, au contraire, l'*a* à l'*e* et de prononcer *Piarre*, la *guarre*, la place *Maubart*. Robert Estienne, en 1549, a relevé cette prononciation fautive dont il est resté quelque chose. On disait *alle* pour elle, et cette substitution a persisté dans le langage faubourien, surtout par la contraction de *alle* en *a* devant une consonne (analogue à celle de *il*): "*A m'a dit qu'i faut qu'a parte*". Et il n'y a pas que les très petites gens pour se servir, en langage familier, de cette vieille contraction parisienne.

Le langage parisien défectueux prononce *tabe*, *abominabe*, *doube* pour *table*, *abominable*, *double*. Tout cela, c'est ce qu'on appelle du *pantinois*, adjectif non académique mais argotique, qui a passé dans la langue familière du théâtre, d'où le mauvais accent parisien est soigneusement banni.

Certaines prononciations ou façons de parler mauvaises, soit parisiennes, soit provinciales, sont plutôt arriérées, démodées. Elles furent correctes autrefois et s'imposèrent sous l'autorité de l'usage, avec l'approbation d'auteurs en crédit. *Ugène*, *Ustache*, *hureux*, étaient de bonne prononciation à la ville et à la cour dans le Grand Siècle. Ménage appuyait alors de son autorité d'académicien que l'on prononçât *dangereux* avec un *é* fermé et *defaut* avec un *e* muet. Plus près de nous, au siècle dernier, l'Académie promulguait

la suppression de l'*r* finale des mots en *ir* devant une consonne: "Le repent*i* d'un enfant, un souven*i* pénible." On supprimait aussi l'*r* des mots en *our*: *Velou* pour velours, *toujou* pour toujours. On enlevait l'*u* dans les mots *porceau* (*porceau*) et aujourd'hui (*ajourd'hui*). Ce dernier a cours encore, à Paris et même cours bourgeois.

On supprimait l'*r* des mots en *eur*. Le *Traité de l'art de bien prononcer*, de Hendret (1687) recommande de dire *voyageux*, *trompeux*, *ramoneux*, *balayeux*, etc; si l'on veut parler comme le beau monde. Dans les manuscrits du fameux auteur des *Maximes*, La Rochefoucauld, *leux* est partout mis pour leur. Ce *leux* est resté dans le vocabulaire faubourien de Paris. Dans le langage de tout le monde, les mots *monsieur*, *messieurs*, ont conservé la prononciation ancienne en *eu*. Dans celui du sport cynégétique, *piqueur* est resté *piqueux*.

\* \*

Mais, encore une fois, où trouver le *critérium* de la bonne prononciation du français? L'Académie française a écrit ceci dans la préface de son premier Dictionnaire: "Comme la peinture qui représente les corps ne peut pas peindre le mouvement des corps, de même l'écriture qui peint à sa manière le corps de la parole, ne saurait peindre entièrement la prononciation, qui est le mouvement de la parole". On n'apprend pas la prononciation dans un dictionnaire; on ne l'y apprendrait que mal... C'est dans la compagnie des gens bien élevés, des *honnêtes gens*, comme on disait autrefois, qu'il faut s'y façonner et s'en faire une habitude."

Mais cette règle n'est guère sûre. Où la trouver cette réunion de gens distingués, *d'honnêtes gens*, en possession des oracles de la prononciation? Serait-ce l'Académie? Mais Vaugelas, l'impeccable grammairien, y avait apporté son accent savoyard; Jules Favre quelque chose de l'accent *canut* de la Croix-Rousse; et M. Cherbuliez à cette heure, n'est pas tout à fait libéré de ses inflexions génevoises....

Ne parlons pas de la Chambre ni du Sénat, deux grands réservoirs d'éloquence, sans doute, mais deux superbes Babels d'accents, de prononciations (sans parler de la politique). Alors quoi?

Le Conservatoire de déclamation du faubourg Poissonnière.

Mais oui vraiment. C'est lui le dépositaire de la tradition, en ce qui concerne la prononciation, la *diction* de la langue française; de même que c'est lui le contrôleur sous la haute juridiction de l'Académie, des variations que l'usage (maître anonyme et souverain) introduit dans l'articulation des mots. Car les variations de la prononciation ne sont pas finies, ne le seront probablement jamais; à preuve que, dans ces derniers les mots *désir*, *petiller*, *sève*, *collège*, . . . sont devenu officiellement: *désir*, *petiller*, *sève*, *collège* etc.

En dépit de quelques divergences entre professeurs, le dogmatisme de l'enseignement du conservatoire fait autorité, fait loi, et ses missionnaires de la *bonne parole*, qui sont les artistes dramatiques éduqués par lui, de première main ou de seconde [car il a engendré quelques bons Conservatoires en province,] répandent l'évangile de la prononciation correcte. Partout où une scène leur est ouverte le mérite de leur bien dire est apprécié. Et dans les pays même à accent de terroir violent, on les goûte, on les savoure. Quelquefois il arrive que des rôles de minime importance y sont confiés, à côté d'eux, à des comparses du cru, lesquels se font honnir par les spectateurs congénères, sur qui cette cacophonie d'accent et de prononciation fait l'impression, par contraste, d'une impatiente caricature du parler local.

La facilité des voyages, en multipliant les contacts des divers Français entre eux, a déjà notablement atténué les disparates de prononciation et les dissonances d'accents. Ces dernières toute fois, ne disparaîtront vraisemblablement jamais; et c'est heureux. Il y a, dans la résonance des instruments de musique qui plaisent le plus à l'oreille, des vibrations dissonantes atténuées, voilées qui leur donnent du mordant, de la couleur et la personnalité du *timbre*. Semblablement dans la diction séduisante ou entraînante de tel comédien, de tel orateur, il y a souvent la vibration intime d'un accent provincial primitif qui lui fournit un mystérieux appoint d'originalité, de charme, de puissance.

\* \*  
\*

Il me semble, sauf erreur, que l'enseignement de la bonne prononciation, de la diction du français ne tient pas, dans notre pays, la place à laquelle il a droit, non pas même dans beaucoup de grandes villes. Dans les localités de petite importance, on n'attache aucune importance à ces vétilles-là. On a tort. Dans les écoles normales d'instituteurs des deux sexes, on devrait apprendre l'*orthologie*, l'art de bien prononcer et de bien articuler.

"La prononciation est le mouvement de la parole", disait la préface du premier dictionnaire de l'Académie. Mais maintenant, la photographie reproduit le mouvement [cinématographie], et une autre invention merveilleuse, le phonographe, emmagasine, conserve, reproduit et peut reproduire indéfiniment les vibrations sonores quelles qu'elles puissent être.

Pourquoi ne point recourir à l'aide du phonographe, fidèle transmetteur de bon langage, de bonne prononciation, de bon accent, pour en mettre les exemples à la portée des enfants, — et d'abord de leurs maîtres, — dans les pays amis de notre France où l'on est excellemment Français, sans nul doute, mais de cœur et d'âme plus que de bouche?

DARO

## LE PARADIS PERDU

*À Lintilhac.*

— Est-ce que vous auriez perdu le Paradis pour une pomme? me demanda, à brûle-pourpoint, la jolie comtesse des Sandilles.

— Non plus que je n'aurais vendu mon droit d'aïnesse pour un plat de lentilles, ma délicieuse amie, lui répondis-je sans hésitation. La Bible nous donne vraiment, du goût de nos aïeux, une idée violemment démocratique. Je dis pas que pour un bon pâté de mon ami Toulousain Tivolier, je n'aurais pas consenti à m'appeler simplement Silvestre au lieu de Silvestrou, titre réservé au premier né dans les familles languedociennes. C'est affaire de dynastie entre mes parents et moi.

— Et moi, j'avoue que, pour une bonne pêche, mais une pêche seulement, j'aurais consenti à

quitter l'Eden, reprit la jolie comtesse des Sandilles, en plongeant ses petites dents blanches, jusqu'au rose des gencives, dans une admirable pêche de Montauban qui lui mettait un ruissellement de saveurs au lèvres.

—Et de fait, madame, interrompit mon savant ami, le docteur Mirette, c'est pour une pêche et non pour une pomme, d'après mes derniers travaux, dans l'histoire de l'Humanité. Le mot "péché" du reste appliqué à l'action qui valut, à notre race, un changement fâcheux de domicile est là pour en témoigner. La légende devient, d'ailleurs, après cette modification des textes jusque-là imparfaitement traduits, d'un symbolisme infiniment plus délicat. Eve ne cède plus à un bas sentiment de gourmandise, mais à un souci très respectable de maîtresse de maison. Son tentateur n'est plus un reptile ridicule. Car, voyez-vous ce diable qui, pour séduire la première femme, revêt la forme d'un animal dangereux et répugnant ! La vérité est que le serpent siffle et que, dans les langues primitives déjà, un habit noir s'appelait un "sifflet". Ce qui veut dire que Satan avait mis son plus bel habit de cérémonie pour venir dîner dans la famille Adam où il était parvenu à se faire inviter par des ruses de pique-assiette faites pour étonner nos parasites les plus fameux. Et à la table de nos premiers parents, il apportait aussi des façons d'homme du monde préhistorique, n'ayant jamais diné que chez les Cubats et les Ermononvilles de son temps. Car il savait que les façons d'épateurs ont une grande autorité sur les petites bourgeoises comme notre mère Eve qui avait, au fond, les mœurs pot-au-feu d'une femme honnête toute à son devoir, pas noceuse pour un sou, mais très flattée de recevoir un gentilhomme qui donnait le ton.

L'extrême élégance de Satan, d'une modernité qui dépassait sensiblement la course attendue des siècles à venir, avait d'autant plus ébloui Eve, qu'elle et Adam en étaient encore à leur costume primitif, composé de l'unique feuille de vigne que Dieu leur avait interdit de retirer, devant témoin, sous aucun prétexte. Celle d'Adam était généralement assez mal fichue, mais Eve savait donner à la sienne mille inflexions coquet-

tes qui en faisaient non seulement une armure de sa pudeur, mais aussi un ornement de sa beauté. La Femme n'abdiqua jamais le souci d'être belle et ceux qui la raillent de le garder, même dans la maturité, et plus loin encore, sont de fameux sots. Rien de plus touchant que le souci de plaire longtemps et qui sait ? toujours. Eve était d'ailleurs, en ce paradisiaque temps, au plus bel épanouissement d'un âge que le temps ne devait jamais atteindre. Encore une fantaisie de cette admirable roman qu'est la Bible ! Pourquoi toujours Eve blonde dans un pays — car la géographie nous a gardé la trace du Paradis terrestre, sur les cartes, et c'était joliment loin du Bois de Boulogne, surtout depuis que les cyclistes s'en sont emparés — en un pays où les femmes sont brunes encore ? Il résulte de mes investigations personnelles qu'un double fleuve d'ombre bordait le promontoire marmoréen de son front, que ses yeux étaient noirs comme des braises dont un seul point rougeoisait encore, et que les nacres de sa chair avaient ces reflets d'azur que mettent les veines sous la finesse de la peau, dont les brunes ont le privilège. . .

—Vous vous trompez, docteur, interrompit la jolie comtesse des Sandilles, tendant son beau bras d'ivoire azuré, teinté de bleu pâle, par lignes, sous son imperceptible pollen d'or. A cela près, continuez,

— Encore une erreur dans la légende de cet Eden. C'est immédiatement après la création et sortant des flancs encore inanimés de l'argile, que Dieu avait doté nos parents de ce pantalon minuscule cueilli à la première treille, sous le bourdonnement des premières abeilles. Et aussitôt après leur avoir insufflé la vie d'un peu de sa propre haleine, il leur avait formellement interdit de s'en désaisir, pour quelque raison que ce fût, quand ils seraient en société. Bien entendu, Satan qui, grâce à la négligence de l'archange Uriel, comme l'a expliqué Milton dans son admirable poème, rodait partout, insaisissable Protée dans les jardins célestes, avait eu connaissance de cette défense et, résolu à perdre notre race, il s'était juré d'amener notre première mère à enfreindre cet arrêt divin.

Sur Adam, ses tentatives avaient été inutiles.

Vainement il l'avait conduit dans les cafés dans l'espoir de le griser. L'ancêtre de Noé portait le vin comme un Dieu. Le diable en fut pour une somme ridicule de consommations. Il préféra infiniment se faire inviter à dîner dans ce ménage sans méfiance et il y parvint en flattant Adam aïeul du Croquebal de Courteline, sur la façon dont il faisait des sifflets, à l'instar des trouvères, avec des baguettes de noisetier.

Je vous rémémorerai qu'en ce temps — et ici je suis d'accord avec les livres saints — l'homme vivait en paix avec tous les animaux, ce qui lui interdisait absolument, à leur égard, les plaisanteries qu'il leur fait aujourd'hui en les mettant à la broche, en les déguisant en daubés et en pâtés, en les faisant mariner, à leur insu, ou en les piquant de lard fin pour les rendre plus savoureux, voire en les privant préalablement de postérité pour les rendre plus gras et plus tendres, toutes facéties qui constituent la cuisine contemporaine et réjouissent prodigieusement le palais des gourmands de nos jours. La truffe innocente, alors, ne meurtrissait de ses ecchymoses bleues les reins blancs des poulardes inviolées, et se mangeait simplement sous la serviette, ce qui est d'ailleurs une excellente façon. Les pommes de terre vierges ignoraient la promiscuité fâcheuse des navarins, et le laurier, destiné au front des seuls poètes ne descendait pas dans les sauces où mijotent les civets. Toutes ces inventions culinaires étaient remplacées par des relations absolument cordiales entre l'homme, végétarien comme Sarcey, et tous les comestibles vivants que nous ne recevons plus à notre table maintenant que cuits et bardés suivant la tradition. Pure image de l'âge d'or, mais époque joliment gênante, pour les maîtresses de maison qui avaient à combiner un menu un peu varié quand elles recevaient du monde. Ni salmis, ni chaux-froids, ni suprêmes de quoi que ce soit ! Il faut avoir vu des amphitryonnes chrétiennes en carême pour juger combien cela est embarrassant. Eve, qui tenait à bien recevoir l'invité de ce jobard d'Adam, s'était donné un mal épouvantable pour rédiger la carte gratuite des mets offerts au sieur Satan. Un beau melon avait sauvé l'honneur du hors-d'œuvre, d'où la sardine et le

saucisson traditionnels étaient bannis. Puis des légumes avec sauces maigres et variées. Le dessert, enfin, plus aisé à composer que tout le reste ; car les fruits étaient admirables au Paradis et, de plus mûrissaient en toute saison, si bien qu'on y mangeait ensemble des cerises et des raisins, ce qui rapprochait furieusement les distances entre Fontainebleau et Montmorency. Le diable se montrait d'ailleurs très satisfait et faisait beaucoup de frais d'esprit, si bien qu'Eve le trouva charmant dans son costume de pschuteux où un immense gardénia à la boutonnière perchait comme une éclaboussure de neige. Un magnifique compotier de pêches fit son entrée. Purpurines, veloutées, sous une poussière vivante de sang et d'or, elles se dressaient en pyramide savoureuse sur une large assiette d'argile qu'Adam, ancêtre de notre glorieux Rodin et ayant un goût naturel pour la sculpture, avait modelé dans la journée même, puis fait cuire au soleil. C'est alors qu'une idée de génie malfaisant comme toujours, traversa le cerveau frisé extérieurement au petit fer, de Satan. Quand Eve lui tendit le magnifique plat de pêches, il refusa avec affectation, et, comme elle insistait, il ajouta avec mépris :

— Chez Bignon, nous renverrions sans hésiter des pêches n'ayant seulement pas une feuille de vigne pour collerette.

— Ah ! monsieur, s'écria Eve...

Et, plus rapide que l'éclair, plus étourdie qu'une linotte, plus confuse qu'un puceau, elle saisit celle dont elle était l'admirable et vivante treille et la glissa sous la pêche offerte.

Un coup de tonnerre au ciel et un ricanement infernal déchirèrent le silence. Elle avait désobéi à Dieu, le diable avait triomphé et nous étions à jamais fichus à la porte du Paradis. Avouez, jolie comtesse que la légende ainsi remaniée est autrement pudique que celle de la Pomme.

— En effet, répondit en souriant et en mordant dans une nouvelle pêche la jolie comtesse des Sandilles.

ARMAND SYLVESTRE

## BIBLIOGRAPHIE

*La Libre Parole*, W. A. Grenier, directeur. — Un nouveau confrère vient de paraître à Montréal, où son éclosion—nous allions dire son explosion—est destinée à faire du tapage. Le nouveau-né a l'intention de vivre longtemps si l'on en juge par les cris qu'il pousse en venant au monde et par ceux qu'il va faire pousser dans l'entourage. Le premier numéro contient trois excellentes caricatures que relèvent encore une série d'articles épicés aux petits oignons. Comme son congénère de Paris, le journal de M. Grenier entend taper ferme. Tant mieux, il y a assez longtemps que nous souffrons des fadaïses de la presse actuelle. Bonne chance et longue vie au confrère.

*La Mode Nouvelle*, 5e numéro. — Nous venons de recevoir le 5e numéro de la *Mode Nouvelle*, toujours de plus en plus élégante et d'un goût exquis. De grandes vignettes illustrent les événements printempiaux de la haute société anglaise et parisienne. Toutes ces vignettes sont faites à Montréal et contribuent avec les dessins spéciaux de mode à faire de ce journal un recueil unique.

*La Mode Nouvelle* annonce, à l'occasion de l'exposition provinciale un numéro spécial qui sera absolument unique dans le genre, comme composition et comme étendue. Les plus grandes maisons d'affaires y ont retenu des espaces d'annonce considérables, vu la haute supériorité du modèle qui leur a été soumis.

Ce sera une vraie merveille ; pour tous les renseignements s'adresser 88 rue St-Denis.

*La Marche Laurier*, par Madame Médéric Lanctot. — Nous avons reçu trop tard pour en confier l'appréciation à notre rédacteur musical un exemplaire de la marche écrite par Madame Médéric Lanctot, bien connue sous le nom de Madame de Ste-Julie, à l'occasion du triomphe libéral. De toutes les productions parues pour cette circonstance, la *Marche Laurier* de Madame M. Lanctot est celle qui se distingue par le plus d'envergure et le plus de souffle. Dès son apparition, elle a été adoptée comme marche officielle.

E. DENTÉ.

## Ils donneraient une fortune

Certains phthisiques donneraient une fortune en échange de leur guérison. Le spécifique par excellence des personnes atteintes de consommation, le BAUME RHUMAL, est à la portée de toutes les bourses. 25 cts le flacon de 16 cuillerées. En vente partout.

Dans sa dernière séance, le conseil d'Etat siégeant à Paris a, sur le rapport de M. du Mesnil, conclu à l'unanimité, après une discussion qui n'a pas duré moins de quatre heures, à la déclaration comme d'abus, dans l'affaire des manifestations de Lille et de Roubaix, contre :

Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai ;

M. Berteaux, curé de St-Martin, à Roubaix ;

M. Evrard, curé de Notre-Dame à Roubaix ;

M. Lasne, curé de St-Maurice, à Lille.

M. Canton, curé de St-Pierre et St-Paul, à Lille.

L'abus porte sur les trois points suivants :

1. Avoir organisé ou laissé organiser dans les églises à eux exclusivement confiées aux termes du Concordat en vue de l'exercice du culte, une manifestation tumultueuse ;

2. Avoir fait des cérémonies extérieures malgré les arrêtés les défendant ;

3 Publication de lettres applaudissant à ces manifestations — lettres de Mgr Sonnois et de deux curés.

Le projet de décret portant déclaration comme d'abus va être soumis à la signature du président de la République et paraîtra incessamment à l'Officiel avec le rapport de M. du Mesnil.

## Se méfier de ce qu'on ne connaît pas

Un vieux proverbe dit qu'il faut toujours se méfier de ce qu'on ne connaît pas. Evidemment ce proverbe n'a pas été fait pour le BAUME RHUMAL, parce que rien n'est plus connu maintenant que le célèbre remède contre la toux, les rhumes, les bronchites, la grippe, etc; mais, il ne suffit pas de le connaître, il faut l'employer chaque fois que le besoin s'en fait sentir; quelques doses suffisent la plupart du temps pour amener la guérison sûre et radicale. 25 cts partout.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumissions pour Appareil de Chauffage à eau chaude, Halifax," seront reçues à ce bureau jusqu'à jeudi le 3 septembre pour la construction d'un Appareil de Chauffage à eau chaude pour le bâtiment des Emigrants, Halifax, N.-E.

Les plans et devis pourront être vus au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, ainsi qu'au bureau de O. E. W. Dodwell, écrivain, Ingénieur Résident, Halifax, le et après mercredi le 19 courant, et les soumissionnaires pourront y obtenir des formules de soumission ainsi que tous les autres renseignements voulus.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes, aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée, égal à cinq pour cent (5 p. c.) du chiffre de la soumission, et fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,  
E. F. E. ROY,  
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics  
Ottawa, 10 août 1890  
Le Département refusera de payer tout journal qui publiera cette annonce sans en avoir préalablement reçu l'autorisation.

TRADUCTIONS. REDACTION. IMPRESSIONS.

## MARC SAUVALLÉ, Journaliste,

S'occupe de travaux littéraires en tous genres. Traductions, correspondances, rédaction de lettres et de requêtes, préparation de discours, correction de manuscrits et d'épreuves, préparation de mémoires et de rapports, articles de journaux, toasts, adresses, etc., etc. Bureau - 30 RUE ST. GABRIEL. B. P. BOITE 2184. TELEPHONE 892.

# "LE SUN"

## Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

Siege Social, Montreal.

ROBERTSON MACAULAY, Président.

Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président.

||.....

.....||

T. B. MACAULAY, Secrétaire.

IRA B. THAYER, Sur't. des Agences.

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1894 a jusqu'à maintenant, été plus satisfaisante et avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

## Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME



# O. Leger,



GERANT DU DÉPARTEMENT FRANÇAIS POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTRÉAL



# 25 Cts

ACHETENT UNE BOITE DE  
50 FEUILLES DE PAPIER ET  
DE 50 ENVELOPPES DE MEME  
QUALITÉ.

**"Clearbrook Vellum"**

LES MEILLEURES AU PAYS

## MORTON PHILLIPS & CIE,

Montreal

## 'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE  
CONTRE LE FEU  
ET SUR LA VIE

Capital.....	\$15,000,000
Fonds Investis.....	53,053,710
Fonds Investis en Canada....	5,200,000
Revenu Annuel.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.,

Directeurs Ordinaires— W. W. Ogilvie, A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Épargne de l'État.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue et cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés à des taux modérés.

Bureau Principal en Canada :

78 St-François-Xavier, Montréal.

Téléphone Bel. No. 310.

**GUSTAVE FAUTEUX,** AGENT POUR MONTRÉAL ET LES ENVIRONS

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie Commerciale, (limitée), et publié par Aristide Filiatrault au No. 30 rue St-Gabriel, Montréal.

**LIBRAIRIE FRANCAISE**

**G. HUREL**

Spécialité de 1615 rue Notre-Dame  
Publications Artistiques et Littéraires.  
Achat et vente de Livres d'occasion.  
**MONTRÉAL**

**Arthur GLOBENSKY,**  
AVOCAT.

1586½ Rue NOTRE-DAME

**J. A. DROUIN,**  
AVOCAT

Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Chambres 315 et 316.  
Téléphone 2243

## MAPLE CARD & PAPER MILLS



**FABRICANTS  
DE PAPIER.**

Moulin à Portneuf.

MONTRÉAL - QUE



For information and free Handbook write to  
MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.  
Oldest bureau for securing patents in America  
Every patent taken out by us is brought before  
the public by a notice given free of charge in the

**Scientific American**

Largest circulation of any scientific paper in the  
world. Splendidly illustrated. No intelligent  
man should be without it. Weekly, \$7.00 a  
year; \$1.50 six months. Address, MUNN & CO.,  
PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LE ET APRES LE 22 JUIN 1896, LES CONVOIS de ce chemin de fer voyageront comme suit (les dimanches exceptés).

**Les convois quitteront Lévis**

Express pour Petit Méris, le samedi seulement...	2.50
Express pour la Rivière-du-Loup, Campbellton et Dalhousie.....	8.45
Express direct pour St-Jean, Halifax et Sydney.....	11.00
Accommodation pour la Rivière-du-Loup.....	10.85

**Les convois arriveront à Lévis**

Accommodation de la Rivière-du-Loup.....	4.15
Express direct de St-Jean, Halifax et Sydney, tous les lundis exceptés.....	17.05
Express de Dalhousie, Campbellton et Rivière-du-Loup.....	21.45
Express de Cacouna, dimanche exceptés.....	22.45

Le convoi arrivant à Lévis à 4 15 heures laissera la Rivière-du-Loup le dimanche au soir, pas le samedi.

Les chars de l'Intercolonial sont chauffés à la vapeur par la locomotive et ceux entre Montréal et Halifax via Lévis sont éclairés à l'électricité.

Tous les convois sont réglés par le temps de Montréal.

Les billets et autres informations peuvent être obtenus, sur demande, de

D. R. McDONALD,  
Agent de la ville de Québec,  
49, rue Dalhousie.

Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N. B. 18 juin 1896.

D. POTTINGER,  
Gérant-général.

**Wanted—An Idea** Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C. for their \$1.50 price offer and list of two hundred inventions wanted.